

Finances

2024 Rapport de gestion

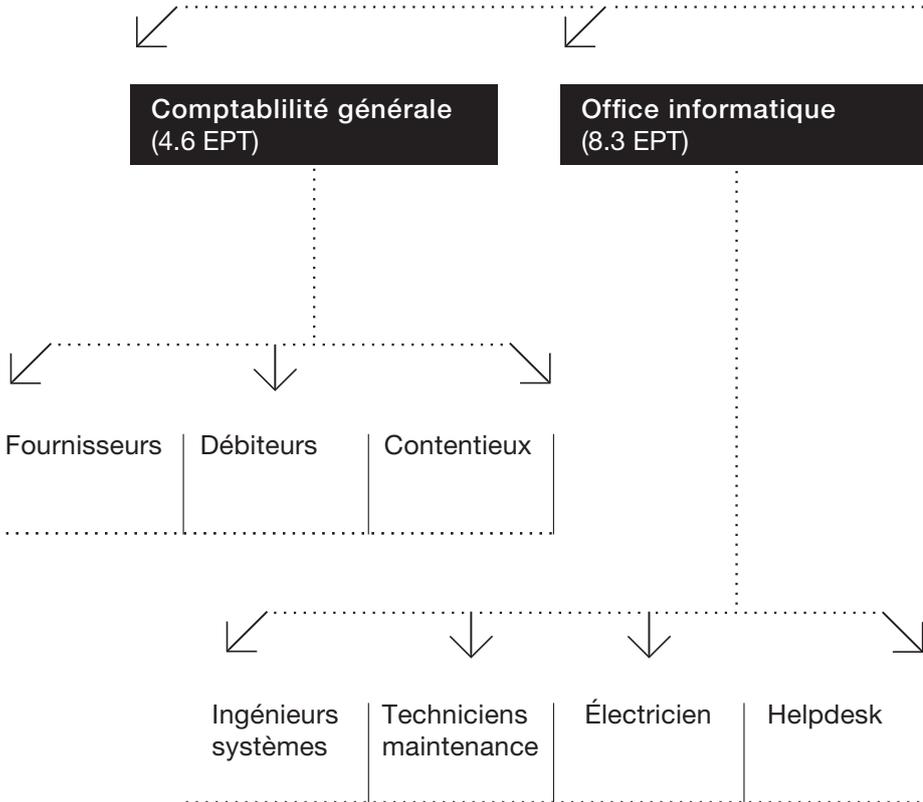
Dicastère

Secrétariat général | Finances | Informatique

Service des finances

M. Pierre Dessemontet
Syndic

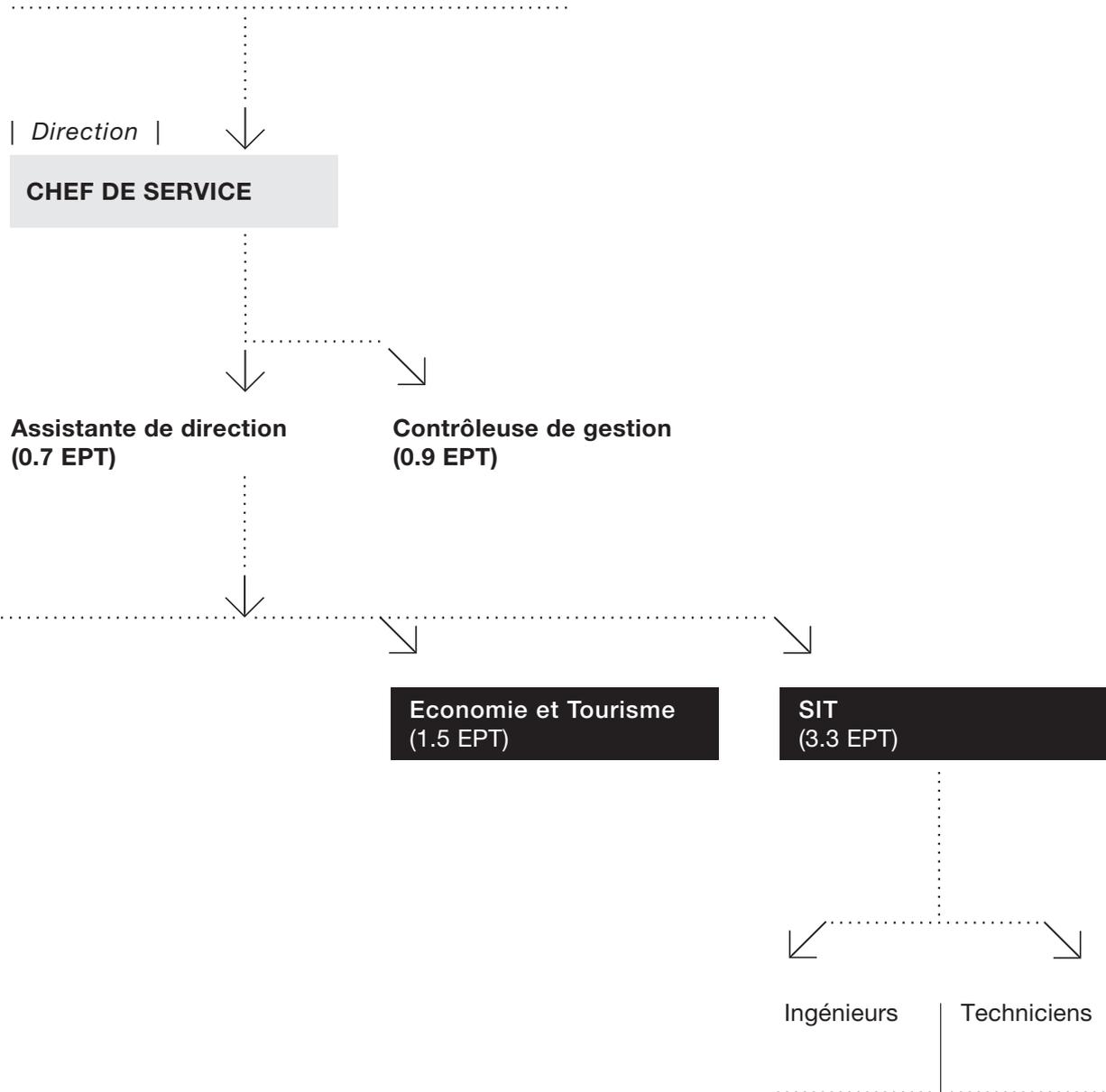
M. Fabrice Weber
Chef de service



Nombre de postes: 20.3 EPT

Situation au 31 décembre 2024

SYNDIC | MUNICIPAL SUPPLÉANT



Service des finances

Le Service des finances comprend les domaines liés à la comptabilité générale, au contrôle de gestion, à l'informatique, au système d'information du territoire (SIT), à l'économie et au tourisme.

MISSIONS FINANCIÈRES

- Synthétiser les informations budgétaires transmises par les services communaux et les présenter à la Municipalité.
- Préparer les budgets, contrôler leur respect et en analyser les écarts.
- Établir les comptes selon les normes légales en vigueur et préparer le processus de révision.
- Planifier les investissements, gérer les immobilisations des patrimoines administratifs et financiers et établir le plan des investissements.
- Gérer la trésorerie, optimiser les flux financiers et gérer les risques en relation avec les engagements financiers, rechercher les modes de financements nécessaires aux projets d'investissements communaux.
- Planifier et gérer le plafond d'endettement et les risques de cautionnement.
- Gérer la comptabilité générale, assurer l'exactitude et la transparence conformément aux procédures et prescriptions légales en vigueur, analyser et commenter les comptes.
- Gérer les rappels et les sommations envoyés aux débiteurs.
- Gérer le contentieux, les mises en poursuite, assurer le suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et suivre les actes de défaut de biens.
- Gérer la comptabilité fournisseurs.
- Assurer le suivi du portefeuille des assurances.
- Assurer la mise à jour du progiciel comptable et son paramétrage.
- Agir en tant que conseiller, proposer et établir des règles de gestion et processus financiers, des crédits complémentaires, des préavis et participer activement aux projets transversaux touchant les activités du service.
- Élaborer et assurer le suivi du maintien du système de contrôle interne dans les services.
- Agir dans le respect du cadre légal (Code des obligations, loi sur les communes, sur la comptabilité des communes, sur les impôts communaux, sur les participations) et les recommandations de la fiduciaire.
- Représenter le service dans différents groupes de travail, au sein du collège des chefs de service, auprès des autorités politiques et des divers partenaires.
- Être le garant de la bonne image et réputation du service auprès du public et à l'intérieur de l'administration.
- Établir toutes les relations transversales utiles avec les services communaux et cantonaux, ainsi qu'avec les partenaires privés et publics (Association cantonale vaudoise des Boursiers communaux).
- Gérer les activités financières d'autres institutions telles que l'Entente scolaire intercommunale d'Yverdon-les-Bains et région, l'Association de la Police du Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDIS régional du Nord vaudois.

Comme chaque année, le résultat financier des comptes de l'exercice 2024 est commenté dans le résumé des comptes, dans une brochure séparée qui est établie une fois les comptes bouclés.

POINTS FORTS 2024

Sur le plan du personnel, le Service des finances a engagé une nouvelle collaboratrice, une analyste et contrôleuse de gestion au service du Controlling. Elle sera en charge de la gestion du logiciel comptable, du système de contrôle interne et en partie de la gestion des états financiers. Elle commencera le 1er janvier 2025.

La Ville d'Yverdon-les-Bains a connu pour l'année 2024 son premier exercice de comptabilisation sur MCH2 en tant que ville pilote de l'Etat de Vaud, au même titre que l'Association de la Police du Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDIS régional du Nord vaudois. Ce nouveau modèle a pour objectifs de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes et de se rapprocher des normes internationales. La situation financière des communes et des associations de communes sera plus transparente et sa lecture plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen. Le MCH2 comporte un nouveau plan comptable vaudois et des recommandations pour la comptabilisation. Les autres communes et associations de communes pourront choisir leur année de passage d'ici à 2028. Pour la Ville d'Yverdon-les-Bains, ce projet d'envergure démarré en septembre 2022 est prévu sur une durée de 36 mois.

Les procédures comptables et financières de la Ville ont fait l'objet d'une complète révision suite à la bascule sur le nouveau mandant avec MCH2. Une revue périodique dans le but de garantir le respect des principes comptables en matière de gestion financière a été effectuée durant toute l'année. La mise en conformité du logiciel comptable Abacus se poursuit en vue d'une optimisation des activités opérationnelles par le passage sur la version 2024 de l'ERP. De nouveaux tests d'intégration ont ainsi été effectués en vue de la mise à niveau du logiciel utilisé, ainsi que la mise en place de nouveaux modules comme l'E-facture, les annexes de comptes et le tableau de flux de trésorerie.

L'office informatique répond depuis 2021 à tous les points essentiels aux directives relatives à l'existence d'un système de contrôle interne conformément à la norme suisse d'audit NA-CH

890. Le dernier audit par la société BDO en la matière date du 3 décembre 2024. Nous assurons ainsi la mise en place de bonnes pratiques à savoir le patching régulier de l'infrastructure, le suivi et le respect des règles concernant les sauvegardes ainsi que la gestion de la sécurité dont les plateformes antivirus, les filtrages réseaux et le blocage d'applicatifs malveillants.

Le SIT poursuit son important travail sur l'infrastructure communale de géodonnées afin d'en assurer la qualité, la stabilité et la sécurité, en particulier pour les services en charges des infrastructures souterraines (cadastre des conduites). La réalisation d'une analyse préliminaire relative au remplacement de la solution de gestion des géodonnées du cadastre des conduites a été réalisée, permettant de documenter de façon approfondie la situation.

Le SIT poursuit le développement de son volet régional. Les entités exploitant le Géoportail du Nord vaudois sont les suivantes : Baulmes, Bavois, Chavornay, Grandson, Concise, Yvonand, Orbe, Bonvillars, Cuarny, Giez, Sainte-Croix, Valeyres-sous-Rances, AggloY, SDIS, l'association intercommunale du Vallon de la Baumine (AIVB), l'association intercommunale pour l'épuration Région Grandson (AIERG), Sagenord SA et YCAD SA, moyennant une contribution financière.

Au plan vaudois, la solution Geocity initiée en 2020 par le SIT connaît un fort développement, désormais piloté par l'association Geocity-Asso. En particulier, un module de gestion des autorisations de construire répondant aux besoins des polices des constructions communales a été lancé par les Villes de Morges, Montreux, Vevey et Yverdon-les-Bains. La première version est attendue à mi-2025. Au travers de l'association Geocity-Asso, les Villes concernées ont pu amorcer un dialogue avec les autorités cantonales compétentes (DGTL/CAMAC) en vue de simplifier les échanges de données.

Sortant quelque peu de son champ d'activité habituel, le SIT a mis son expertise technique en œuvre pour la réalisation technique de l'agenda communal utilisé par les services des sports et de la culture et en production depuis le début de l'été.

Sur le plan des assurances, cette année a été consacrée aux renouvellements, par appel d'offres, de la couverture de nos diverses assurances, à l'exemple de l'assurance Bâtiments, assurance chose mobilier et diverses assurances techniques.

En 2023, un plan des investissements avait été réalisé pour un montant de 448.62 millions. La Municipalité, en collaboration avec les services, a procédé à une nouvelle révision approfondie de l'ensemble des investissements visant à ouvrir l'éventail des projets potentiellement réalisables, en regard d'une situation conjoncturelle qui menace de retarder une partie des investissements.

Ainsi, le total des crédits d'investissement nets à voter du nouveau plan des investissements 2024-2033 se monte à 606.25 millions, comprenant des actifs réalisables pour environ 109 millions, dont une partie à Sagenord SA, et la valorisation foncière/vente de terrains situés au PST, aux Anciennes Casernes, à la rue de l'Orient et dans le secteur Gare-Lac. Le total des dépenses d'investissement nets prévus pour la période 2024 à 2028 est de 288.37 millions. Le plan des investissements proposé, qui pour cette année est un plan intérimaire focalisé sur la période 2024 à 2026, reste axé sur des priorités politiques répondant à des besoins avérés pour la population. Pour financer certains projets (ex. Place d'Armes, Sports 5), la Municipalité fait appel à des partenariats « public privé », voire la possibilité d'externaliser une partie des activités de la commune, à l'image des énergies renouvelables (Y-CAD, Y-Solaire SA).

Une planification financière quinquennale 2024-

2028 a été revue dans le but de veiller à respecter les limites du plafond d'endettement fixé à 423 millions pour la législature 2021-2026, les cautionnements se montant à 30 millions.

Le Service des finances a finalement apporté son appui technique à divers dossiers impactant la Ville et son administration, à l'exemple de la recapitalisation d'Y-CAD SA, du plan climat, de la numérisation, du Stade municipal, de la Place d'Armes, de la gérance immobilière et autres investissements dont les enjeux financiers sont importants.

En 2024, le Conseil communal a voté des crédits d'investissements pour une valeur de CHF 45.58 millions. Parmi les objets importants, on peut citer la recapitalisation de la Société Energie Naturelle Mollendruz SA (ENM SA) pour CHF 11 millions, le renouvellement des compteurs d'eau, de gaz et d'électricité, ainsi que les petites extensions des réseaux 2024 à 2026 pour CHF 2.1 millions, le renouvellement des réseaux d'eau, de gaz et d'électricité en 2024 pour CHF 4.39 millions, la construction de nouvelles stations moyenne tension (MT) et basse tension (BT) pour CHF 2.04 millions, la transformation numérique de l'administration communale pour CHF 1.6 million, la construction d'une ligne électrique moyenne tension de forte capacité pour CHF 1.5 million, l'éclairage public au moyen de lampes LED pour CHF 1.7 million, des études du projet d'aménagements de mobilité douce le long des canaux pour CHF 0.98 million, des améliorations techniques à la patinoire et aux piscines pour CHF 0.88 million, une installation photovoltaïque pour l'alimentation des véhicules électriques communaux pour CHF 0.27 million et les crédits cadre d'entretien des meubles pour un total de CHF 4.55 millions.

Activités

Pour l'année 2024, le Service des finances a mené à bien les projets suivants :

- le bouclage des comptes 2023 et budget 2025 ;
- l'arrêté d'imposition 2025 ;
- la planification financière 2024-2029 et le plan des investissements intérimaire 2024-2026 ;
- la poursuite de la mise en place de MCH2 pour la Ville, le SDIS et PNV ;
- l'ajout de nouveaux modules de gestion au progiciel comptable et la migration sur la nouvelle version 2024 d'Abacus et Nest ;
- les nouveaux postes demandés, pour les services ;
- la mise en place d'un plan de financement, en vue de faire face aux investissements conséquents ;
- le renforcement des couvertures d'assurances de la Ville ;
- assurer un suivi efficient du système de contrôle interne ;
- améliorer le suivi des investissements ;
- assurer un suivi des dossiers financiers Etat/communes (nouvelle péréquation intercommunale vaudoise, participation à la cohésion sociale, facture policière, MCH2, etc.).

Budget 2025

Le budget soumis au Conseil communal et accepté par celui-ci présente un excédent de charges de 9.18 millions et une marge d'autofinancement de 9.53 mios. Cette marge d'autofinancement, inférieure à l'année précédente, ne permettra pas de couvrir l'entier des dépenses

d'investissements qui a été estimé à 53.46 mios. Bien que les montants investis soient en général inférieurs aux prévisions, il est à relever que la Commune devra, sous toute réserve, avoir recours à l'emprunt en 2025 pour y faire face.

Office informatique

MISSIONS

L'Office informatique gère l'ensemble des systèmes d'information et de télécommunication de l'administration communale d'Yverdon-les-Bains. L'office a pour mission de fournir aux utilisateurs et services de l'administration communale des outils informatiques performants, d'assurer la disponibilité de tous les systèmes sous sa responsabilité, d'assister les utilisateurs

en cas de problèmes, de garantir la sauvegarde des données et de mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions répondant à leurs besoins actuels et futurs. Des conventions ont été signées avec les communes de Grandson, Yvonand, Baulmes et Cheseaux-Noréaz pour la gestion de l'informatique de ces communes.

POINTS FORTS 2024

Le Canton de Vaud a validé le principe de participation à iGovPortal pour la mutualisation d'un portail citoyen regroupant différentes communes ainsi que des partenaires privés. Les villes à l'origine du projet ont prévu de s'appuyer sur le module iGovPortal (<https://www.igovportal.ch>) utilisé par la majorité des cantons et communes

suisse. Le Canton, l'UCV et l'AVRiC travaillent de concert pour favoriser la mise en place de ce portail ; le comité de iGovPortal proposera dans son assemblée générale de mars 2025 une modification des statuts de l'association afin de permettre l'intégration des communes avant celle du Canton. Un groupe de travail a été mis

en place pour favoriser le développement et le déploiement d'une solution commune.

L'implication de l'Office informatique est toujours très forte dans les projets des services. Le passage comptable à MCH2, le support au Service des énergies (gestion de stock, smart metering, réseau des sous-stations, etc.), réseau informatique STEP 2, l'évolution des outils de gestion des amendes de circulation, la mise en place de nouveaux scanners pour le dépouillement des élections et des votations, la mise en place de divers outils métiers (gestion des incidents, protection des données personnelles, gestion des réservations de salles, des événements et du matériel) ont demandé de fortes ressources des collaborateurs de l'office informatique.

Les bons retours concernant le développement commun aux communes pour des applications métier spécifiques ont permis de continuer à proposer des mutualisations de fonds et de compétences. Le développement du module eS. Legislative pour la mise à disposition des organes législatifs d'une solution de gestion complète, intégrée et interfacée avec la solution de l'exécutif a bien avancé.

Les cyber-attaques ont continué à mettre les systèmes informatiques de la Ville et de ses sous-traitants sous pression. La convention signée avec le canton été activée pour nous accompagner dans le problème subi par un sous-traitant du Service des énergies. Ceci a démontré l'utilité d'une telle collaboration.

Chiffres clés

- 7,4 millions de messages courriels reçus (augmentation de 15%).
- 1,2 million de messages bloqués (spam, virus), 353'000 en quarantaine et 368'000 étiquetés comme suspects.
- 49 Teraoctet de données, soit une augmentation de plus de 10% en une année.
- 7 communes sous convention pour la gestion complète de leur informatique.
- 8 entités extra communales sous gestion informatique.

PERSPECTIVES 2025

Afin de s'assurer de remplir les objectifs, besoins et obligations des services, un schéma directeur de l'informatique sera étudié et décrit. L'Office informatique accompagnera la numérisation, en augmentation constante dans les administrations. Il soutient, par son expertise, la mise en

place du nouveau service dédié à cette numérisation.

Par ailleurs, l'évolution du « poste de travail informatique » va faire l'objet d'une réflexion globale et de propositions d'évolution.

Systeme d'information du territoire (SIT)

MISSIONS

La section a pour principale mission de gérer l'infrastructure communale de données géographiques, en particulier les systèmes métiers permettant la gestion des infrastructures souterraines et le géoportail intercommunal mapnv.ch. Elle assure un support aux services communaux dans les domaines de la géoinformation, de la

digitalisation, des applications métiers liées au territoire ainsi qu'un point de contact pour les services cantonaux et les partenaires extérieurs. Le SIT fonctionne aussi comme bureau technique pour les services ne disposant pas de ressources en interne.

POINTS FORTS 2024

Le SIT accorde toujours la plus haute importance à la qualité de l'infrastructure communale de géodonnées qu'il maintient et fait évoluer afin d'en garantir la sécurité et la haute disponibilité.

sobre et responsable, open source, issue du SIT d'Yverdon-les-Bains en 2020, a connu un fort développement en 2024. L'ergonomie et l'interface de la solution ont été entièrement revue en 2024. Geocity a vu son utilisation simplifiée et l'accessibilité s'approche au mieux des standards en

La plateforme Geocity poursuit son développement et permet de mettre en ligne toujours plus de prestations sur <https://yverdon.geocity.ch> à l'intention des entreprises et des particuliers. La proposition de digitalisation mutualisée,

la matière. L'association Geocity-Asso, créée en juin 2023, commence à remplir son rôle en matière de mutualisation des coûts relatifs à la maintenance, à la sécurité et à l'évolution de la solution.

Chiffres clés

Parmi plus de 700 couches d'information géographique, le SIT gère entre autres :

3'000 km de conduites dont :

- 289 km de conduites d'eau potable ;
- 257 km de conduites de gaz ;
- 569 km de conduites d'assainissement ;
- 612 km de câbles électriques ;
- 994 km de tubes électriques.

Plus de 600 utilisateurs disposent d'un compte sécurisé sur mapnv.ch leur permettant un accès simple à des données complexes. Le SIT perçoit avec une acuité particulière les effets de la transition numérique et fait face à des demandes toujours plus nombreuses et plus complexes. En outre les questions en lien avec la cyber-sécurité et la protection des données consomment des ressources internes croissantes.

L'évolution des demandes adressées en ligne sur la plateforme <https://yverdon.geocity.ch> est en constante augmentation, soulignant le succès des efforts réalisés par le SIT en matière de digitalisation de notre administration. Parmi les principales thématiques traitées :

- occupation du domaine public : permis de fouille, permis de dépôts, organisation d'événements, autorisations de vols de drones ;
- droits d'accès au centre-ville historique ;
- Police des constructions : travaux de minime importance et procédés de réclame ;
- annonces d'événements dans l'agenda communal ;
- signalements : harcèlement de rue et violence ;
- inscriptions diverses et sondages.

Activités

Géodonnées et outils métiers

- Analyse préliminaire de la situation en matière de gestion des géodonnées du cadastre souterrain.
- Démarche exploratoire en matière de solutions open source pour la gestion des géodonnées du réseau électrique en partenariat avec les Villes de Nyon et de Morges.
- Constant effort d'automatisation, de surveillance et d'amélioration des processus de mise à jour.
- Mise en place de nouveaux rapports automatiques relatifs au contrôle qualité des géodonnées.
- Conseil au bénéfice du SEY dans le cadre de l'interfaçage de ses différents systèmes d'information.
- Coordination entre les divers propriétaires de géodonnées, en particulier dans le domaine des infrastructures souterraines.
- Poursuite des tâches de coordination des tâches d'amélioration continue relative au Registre cantonal des bâtiments, avec un résultat très positif pour l'entier des services impliqués.
- Consolidation des outils de relevé sur le terrain pour le Service des énergies et le Service mobilité, environnement et infrastructures.

Géoportail et intercommunalité

- Intégration des géodonnées des nouveaux membres : Valeyres-sous-Rances.
- Diverses présentations : Association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux ; DGTI/CAMAC, ...
- Poursuite du développement de la solution de cartographie mobile pour le contrôle des vannes. Plus de 4000 contrôles ont ainsi été effectués directement en ligne pour la seule année 2024, sur un total de plus de 13'000 contrôles depuis la mise en service de la solution (2021).
- Revue des outils de saisie cartographique, avec toujours plus de couches gérables directement en ligne sur <https://mapnv.ch>.
- Poursuite du travail de consolidation des données intercommunales des réseaux d'eau potable afin d'en améliorer la cohérence, en particulier aux limites communales.
- Poursuite de l'engagement du SIT au sein du Project Steering Comitee (PSC) du projet Geomapfish, solution logicielle open source servant de base au Géoportail du Nord vaudois, au côté des cantons de Neuchâtel et Bâle ainsi que des Villes de Nyon, Vevey et Pully et la société Techplus. Le SIT s'est en particulier chargé du volet concernant l'ergonomie et l'accessibilité de la nouvelle version en s'appuyant sur l'expertise de l'institut MEI de la HEIG-VD.

(Géo)-cyberadministration

- Poursuite du développement de la plateforme en partenariat avec plusieurs prestataires et partenaires externes.
- Engagement au sein du comité de l'association Geocity-Asso, en particulier dans le lancement du développement du module pour la Police des constructions.
- Développement de nombreux contacts avec les villes vaudoises et les cantons romands.
- Coordination de l'analyse de besoins en vue de la mise en place d'un outil pour la police des constructions au sein de la plateforme Geocity.

- Développement de nombreuses fonctionnalités.
- Mise en place de nouvelles prestations en lignes.
- Participation au processus de mise à jour du code de la solution.
- Organisation des audits de sécurité.

Infrastructure et cybersécurité

- Mise à jour complète des serveurs et bases de données sur les versions les plus récentes pour l'entier des plateformes web.
- Tests et déploiements continus de QField pour le travail de relevé sur le terrain.
- Tests et déploiements continus de QGIS pour la saisie et la mise à jour des géodonnées.
- Mise à jour de la dernière version de GEONIS (gestion du cadastre souterrain) ainsi que mise à jour du serveur et de la base de données sous-jacente : dernière mise à jour avant la fin de vie de l'application.

Plateforme technique interservices

- Animation des séances.
- Mise en œuvre de couches cartographiques concernant les grands projets des services.

Administration et divers

- Réalisation de plans pour divers événements (triathlon, courses populaires, marché de Noël, ...).

PERSPECTIVES 2025

Les grands thèmes pour 2025 seront :

- poursuite du projet de remplacement de la solution de gestion du cadastre des conduites (GEONIS) ;
- mise en production de la version 1 du module « Police des constructions » de Geocity ;
- mise en production d'une version beta du nouveau géoportail en parallèle de la version actuelle ;
- mise en place d'un fournisseur d'identité numérique commun à l'ensemble des plateformes web du SIT ;
- intégration des données de nouvelles communes membres du Géoportail du Nord vaudois.

Économie & Tourisme

MISSIONS

La mission du délégué à l'économie est de fournir à la Municipalité et aux services de l'administration l'expertise nécessaire en matière économique, ainsi que de coordonner le traitement des demandes des entreprises et des instances actives dans le domaine du développement économique.

Le tourisme endogène fait partie intégrante des missions de la filière économie depuis 2024. Son intégration a l'avantage d'amener le prisme du tourisme dans les approches économiques notamment.

POINTS FORTS 2024

Un des points marquants de 2024 est la modification du règlement sur les taxes de séjour qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Cette modification, traitant également la tarification des logements mis à disposition par la plateforme RBNB. Ce règlement qui avait historiquement été construit de manière intercommunal a été transformé en un règlement communal

Pour rappel dans le cadre du tourisme, une réorientation opérée en 2023 au sein de l'ADNV redéfinit les contours de ses actions touristiques et de leur financement. Ainsi, depuis 2024, l'ADNV se concentre sur les actions exogènes et de promotion avec le maintien d'un seul Office du tourisme régional à Yverdon-les-Bains tout en laissant le développement endogène aux communes.

Le montant total des cotisations touristiques (cpte 84000.3636.00 pour CHF 522'823.-) et économiques (cpte 01200.3636.16 pour CHF 308'893.-) versées par la Ville d'Yverdon-les-Bains à l'ADNV en 2024 se monte à CHF 831'716.-.

Le rattachement depuis le début de la législature de l'économie au Service des finances continue à amener en termes de dynamique, avec la proximité tant des finances, que de l'information du territoire (SIT) et de l'informatique, une réelle plus-value avec une belle agilité. A titre d'exemple, on peut mentionner la construction d'un agenda «unique», qui centralise en un seul endroit les événements qui se déroulent à Yverdon-les-Bains. Cet Agenda a été déployé en 2024.

Dans un autre registre, le délégué à l'économie a mené pour les négociations, permettant de déboucher sur un accord entre la SIC et UNIA dans le cadre des ouvertures nocturnes de fin d'année.

Ainsi, en 2024, pour la troisième et dernière année exploratoire, 5 nocturnes plus courtes, jusqu'à 20h, ont remplacé les deux traditionnelles nocturnes jusqu'à 22h et le Black Friday. Au bilan de cette formule, si elle séduit, il y aura lieu de modifier le règlement idoine en 2025.

Le délégué à l'économie a également contribué à la tenue du 2e festival suisse de l'horlogerie qui a occupé les salles du Château, une première qui a demandé de la coordination

Un autre point saillant de l'année passée sous revue est la coordination du Marché de Noël avec la responsabilité de l'organisation pour la 2e année consécutive. Cet événement construit de manière incrémentale sur la base du modèle 2023 offrait nouvellement une piste de luge ainsi qu'une tonnelle sur la Place Pestalozzi. L'entier des exposants ont quant à eux investi les salles du Château dans lequel le musée d'Yverdon et région permettait une visite gratuite de ses expositions les dimanches.

Activités

Participation régulière à des groupes de travail pluridisciplinaires et transversaux de manière à intégrer systématiquement la dimension économique et du tourisme dans les réflexions.

- Écoute attentive de toutes les parties prenantes, en tant que porte d'entrée de la Ville pour les entreprises, dans le but de comprendre leurs attentes et offrir un service pragmatique et efficace tant aux entreprises déjà présentes sur le territoire communal qu'à celles désireuses de s'y installer.
- Collaboration avec la copropriété et la direction d'Y-Parc SA pour coordonner les demandes des maîtres d'ouvrage avec les solutions techniques proposées par les services communaux.
- Présence auprès des commerçant-es et participation aux séances du groupe Commerce de la Société industrielle et commerciale (SIC)
- Contacts réguliers auprès des commerçant-es et participation aux séances du groupe Commerce de la Société industrielle et commerciale (SIC)
- Coordination et supervision du marché de Noël et du Nouvel-An.